

Smarves, le 2 janvier 2026

Règlement par virement de votre Adhésion

Pour les adhérents qui souhaitent régler leur adhésion par virement bancaire, veuillez trouver ci-joint le RIB du syndicat.

Afin d'être facilement identifié, n'oubliez pas de mentionner votre N° d'adhérent dans la référence virement.

<p>RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE</p> <p>Le logo LCL est visible dans le coin supérieur gauche.</p> <p>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, prélèvements, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.</p> <p>ATTENTION : Les domiciliations de prélèvements ne sont pas autorisées sur les comptes d'épargne.</p>				
Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	05237	0000070525B	61	CL RUELLE SUR TOUVRE (05237)
IDENTIFICATION INTERNATIONALE				
IBAN	FR11 3000 2052 3700 0007 0525 B61			
Code B.I.C	CRLYFRPP			
TITULAIRE DU COMPTE : FORESTIERS PRIVES EN POITOU-CHARENTES				

Nous vous remercions pour votre confiance,
Mickaël MARTIN,
Trésorier de FRANSYLV en POITOU-CHARENTES
(Forestiers Privés en Poitou-Charentes)